



Le 12 mars 2020

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE UNE HAUSSE DE 78 % DE SON DIVIDENDE TRIMESTRIEL ET SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2019 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2019 et le quatrième trimestre 2019. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »), qu'elle détient en propriété exclusive depuis le 22 juin 2018.

Tel que décrit dans la section « Modifications de conventions comptables » du présent communiqué, la Société a adopté le 1^{er} janvier 2019, sur une base rétroactive complète, les nouvelles règles de l'IFRS 16 – *Contrats de location*. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour refléter l'impact de ces nouvelles règles.

Aux fins du présent communiqué, la Société a de plus ajouté la mesure non normalisée « Flux de trésorerie d'exploitation consolidés » afin d'évaluer les flux de trésorerie générés par l'ensemble de ses secteurs d'activité. La définition de cette nouvelle mesure est présentée dans la section « Définitions ».

Faits saillants

Exercice 2019 et développements récents

- Revenus de 4,29 G\$, en hausse de 112,8 M\$ (2,7 %) par rapport à l'exercice 2018.
- BAIIA ajusté¹ de 1,88 G\$, en hausse de 103,2 M\$ (5,8 %). BAIIA ajusté en hausse de 147,4 M\$ (8,5 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 652,8 M\$ (2,55 \$ par action de base) en 2019, contre 403,7 M\$ (1,69 \$ par action de base) en 2018, soit une hausse de 249,1 M\$ (0,86 \$ par action de base). Bénéfice net attribuable aux actionnaires, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, en hausse de 251,5 M\$.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 581,0 M\$ (2,27 \$ par action de base) en 2019, contre 469,8 M\$ (1,96 \$ par action de base) en 2018, soit une hausse de 111,2 M\$ (0,31 \$ par action de base), ou de 23,7 %.
- Flux de trésorerie d'exploitation consolidés³ de 1,14 G\$, en hausse de 131,9 M\$ (13,0 %).
- Hausse de 78 % du dividende trimestriel versé sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de la Société, qui passe de 0,1125 \$ à 0,20 \$, en conformité avec la politique du conseil d'administration établie en 2018 qui a pour objectif d'atteindre progressivement une cible de dividende de l'ordre de 30 % à 50 % des flux monétaires libres annuels de la Société.
- En 2019, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 98,4 M\$ (2,9 %) de ses revenus et de 87,8 M\$ (5,1 %) de son BAIIA ajusté. BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 126,4 M\$ (7,5 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Forte progression des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») en 2019 en téléphonie mobile (66,3 M\$ ou 12,4 %), en équipements vendus aux clients (36,3 M\$ ou 15,5 %) et en accès Internet (35,0 M\$ ou 3,2 %).

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation consolidés »

- Facturation moyenne par unité (« FMPU ») totale¹ de Vidéotron de 50,00 \$ en 2019, contre 49,51 \$ en 2018, soit une croissance de 0,49 \$ (1,0 %). La FMPU mobile a atteint 52,56 \$ en 2019, contre 53,62 \$ en 2018, soit une baisse de 1,06 \$ (-2,0 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».
- Augmentation nette de 85 900 unités génératrices de revenus (« UGR »)² (1,4 %) en 2019, dont 176 700 lignes (15,3 %) en téléphonie mobile, soit l'augmentation annuelle du nombre de lignes la plus élevée depuis le lancement du réseau mobile en 2010, 38 500 clients (9,1 %) au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») et 22 800 clients (1,3 %) à l'accès Internet par câble.
- Le 23 décembre 2019, Vidéotron a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Télédistribution Amos inc. et de son réseau en Abitibi-Témiscamingue. Cette acquisition est assujettie à l'approbation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada ») et à diverses conditions usuelles.
- Le 13 décembre 2019, Vidéotron a annoncé que Samsung Electronics Co. Ltd a été choisie comme partenaire pour le déploiement des technologies d'accès radio LTE-A et 5G au Québec et dans la région d'Ottawa. Cette étape permettra à Vidéotron d'accélérer la construction de son réseau de nouvelle génération et de viser une mise en service graduelle dès 2020.
- Le 8 octobre 2019, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,50 % et échéant le 15 janvier 2030, ce qui représente à la fois la plus grande taille et le plus bas taux de coupon pour des billets 10 ans jamais atteints sur le marché canadien de billets à rendement élevé. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement principalement pour rembourser une partie des montants dus sur sa facilité de crédit renouvelable garantie.
- Le 27 août 2019, Vidéotron a lancé Helix, la nouvelle plateforme technologique qui révolutionne la façon de se divertir et de gérer son domicile en fonction de ses habitudes et de ses besoins grâce à une télécommande vocale, à un Wi-Fi ultra-intelligent et, bientôt, à la capacité d'intégrer des fonctions de domotique. Ce service compte déjà plus de 190 000 UGR.
- Achat par Vidéotron, le 10 avril 2019, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial de ISDE Canada. Ces licences ont été acquises au coût de 255,8 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.
- Le 1^{er} avril 2019, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a conclu l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media inc., une entreprise montréalaise spécialisée dans la production et la distribution de produits télévisuels destinés au marché mondial, pour une contrepartie en espèces de 11,1 M\$ (déduction faite d'une somme acquise en espèces de 0,9 M\$) et un solde à payer d'une juste valeur de 6,8 M\$.
- Le 13 février 2019, Groupe TVA a conclu l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées Évasion et Zeste, et des sociétés du groupe de Serdy Vidéo inc. pour une somme totalisant 23,5 M\$, déduction faite de l'acquisition d'espèces de 0,5 M\$.
- Vente par Vidéotron, le 24 janvier 2019, des centres de données 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») pour une contrepartie de 261,6 M\$, générant un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$.

Quatrième trimestre 2019

- Revenus de 1,14 G\$, en hausse de 49,1 M\$ (4,5 %).
- BAIIA ajusté de 494,5 M\$, en hausse de 34,0 M\$ (7,4 %). BAIIA ajusté en hausse de 44,5 M\$ (9,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 27,3 M\$ (6,3 %). BAIIA ajusté du secteur en hausse de 36,8 M\$ (8,6 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16. Hausse du BAIIA ajusté dans le secteur Média de 6,8 M\$ ou 23,9 %.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 145,1 M\$ au quatrième trimestre 2019 (0,57 \$ par action de base), contre 117,5 M\$ (0,46 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit un écart favorable de 27,6 M\$ (0,11 \$ par action de base). Bénéfice net attribuable aux actionnaires, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, en hausse de 28,2 M\$ au quatrième trimestre 2019.

¹ Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement »

² Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement »

- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 159,6 M\$ (0,63 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2019, contre 132,9 M\$ (0,52 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 26,7 M\$ (0,11 \$ par action de base), ou de 20,1 %.
- Augmentation nette de 21 800 UGR (0,4 %) au quatrième trimestre 2019, dont 41 800 lignes (3,2 %) en téléphonie mobile, soit l'augmentation du nombre de lignes la plus élevée pour un quatrième trimestre depuis l'exercice 2014 et 15 800 clients (3,6 %) à Club illico.

« L'exercice 2019 a été remarquable pour Québecor tant au chapitre de la rentabilité financière qu'en matière d'avancées technologiques », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor. « Les solides rendements de Vidéotron et de Groupe TVA ont contribué à la hausse de 5,8 % du BAIIA ajusté de Québecor en 2019 ainsi qu'à l'augmentation de 23,7 % du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies. Les excellents résultats du quatrième trimestre 2019 vont également dans ce sens avec, entre autres, un BAIIA ajusté en hausse de 7,4 % », a commenté Pierre Karl Péladeau.

« La solidité de nos résultats financiers et de notre modèle d'affaires nous permettent de continuer à investir dans des projets porteurs et dans les technologies avancées qui favorisent notamment la poursuite de notre croissance en téléphonie mobile. D'ailleurs, je suis très fier de la hausse de 176 700 lignes en téléphonie mobile en 2019, qui représente l'augmentation annuelle la plus élevée depuis le lancement de notre réseau mobile en 2010 », a enchaîné Pierre Karl Péladeau.

« De même, nous continuons de franchir avec succès les différentes étapes précédant le déploiement de nos réseaux d'accès LTE-A et 5G et nous prévoyons une mise en service graduelle dès 2020, dans le but d'offrir à nos clients ce qui se fait de mieux dans le monde en matière de télécommunications », a ajouté Pierre Karl Péladeau.

« Vidéotron a toujours été à l'avant-plan des grands changements technologiques et notre capacité à commercialiser efficacement des technologies évoluées qui répondent aux besoins de nos clients contribue fortement à notre succès. Le lancement réussi en août 2019 de notre plateforme de divertissement et de gestion du domicile Helix, basée sur la plateforme Xfinity X1 de notre partenaire Comcast Corporation, en est un exemple probant avec déjà plus de 190 000 UGR. Le succès de Fizz et de son expérience entièrement numérique, qui a contribué en 2019 à notre hausse record du nombre de lignes en téléphonie mobile, en est une autre démonstration », a commenté Jean-François Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron.

« Alors que nous visons à rejoindre un nombre grandissant de clients et à élargir notre portée géographique, nous sommes ravis de l'acquisition prévue de Télédistribution Amos inc. qui permettra de mettre fin au monopole de Bell Canada en téléphonie filaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous pourrons ainsi fournir aux citoyens de cette région une deuxième option de services à des tarifs avantageux, tout en offrant la meilleure expérience client », a rajouté Jean-François Pruneau.

« Club illico continue d'afficher un fort taux de croissance de sa clientèle, comme en témoigne l'augmentation de 9,1 % du nombre de clients en 2019, dans un contexte de forte concurrence provenant des grands fournisseurs internationaux de contenu. Notre vision et nos stratégies portent leurs fruits et nous continuons d'investir massivement dans du contenu original. Pour la saison courante, nous avons d'ailleurs décidé de tripler le nombre de productions originales québécoises », a précisé Jean-François Pruneau.

« Portée par notre impressionnant bassin de talents à l'interne, Vidéotron a été nommée, pour une deuxième année consécutive, au palmarès des meilleurs employeurs de Montréal pour l'année 2020, selon Mediacorp Canada Inc. Cette distinction, dont nous sommes très fiers, rejaillit sur nos employés qui sont l'essence même de notre succès », a conclu Jean-François Pruneau.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a progressé de 14,8 M\$ (24,7 %) en 2019, dont une hausse de 17,9 M\$ (32,9 %) dans Groupe TVA. « Nous sommes très satisfaits de l'importante hausse de rentabilité de Groupe TVA en 2019 qui découle principalement de l'intégration réussie des différentes acquisitions au cours des derniers mois, jumelée aux économies réalisées dans le cadre des compressions budgétaires annoncées lors du deuxième trimestre. De plus, les gains obtenus sur les tarifs de distribution de nos chaînes spécialisées ont également contribué à ces résultats convaincants », a commenté France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA.

« Nous sommes heureux d'avoir renouvelé la majorité des ententes de distribution pour lesquelles les câblodistributeurs ont reconnu la juste valeur marchande de nos chaînes spécialisées. Maintenant, Bell Canada doit reconnaître la juste valeur marchande de TVA Sports et de toutes nos autres chaînes spécialisées qui font actuellement l'objet de négociation. À cet effet, nous poursuivons nos représentations auprès des autorités réglementaire et gouvernementale. Par ailleurs, nous saluons le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qui a donné raison à Groupe TVA en concluant que Bell Canada avait accordé une préférence indue à sa chaîne sportive : TVA Sports et RDS sont deux chaînes comparables et doivent être traitées équitablement par Bell Canada dans son forfait d'assemblage le plus populaire, a précisé France Lauzière.

« Il est également important de souligner que les parts de marché totales de Groupe TVA ont atteint 36,8 pour le quatrième trimestre 2019 alors que le Réseau TVA a connu une croissance de 0,2 part », a conclu France Lauzière.

Dans le secteur Sports et divertissement, le Centre Vidéotron a complété sa quatrième année d'exploitation en septembre 2019. Au cours de cette période, le Centre Vidéotron a accueilli 97 événements sportifs et spectacles, soit une hausse de 6,6 % par rapport à l'exercice précédent. En décembre 2019, le magazine spécialisé *Pollstar* a classé le Centre Vidéotron au 92^e rang des arénas à l'échelle mondiale et au 6^e rang des arénas au Canada pour 2019, en fonction des recettes générées par la présentation de spectacles.

La Société annonce la démission de Manon Brouillette comme administratrice. Étant active au sein de fonds d'investissement, madame Brouillette désire saisir de nouvelles opportunités qui lui sont présentées et, entre autres, joindre des conseils d'administration où elle pourra siéger à titre d'administratrice indépendante et ainsi participer, notamment, à des comités de gouvernance, de ressources humaines et d'audit, ce qu'elle ne peut faire auprès de la Société. Les membres du conseil d'administration ont nommé Michèle Colpron à titre d'administratrice de Québecor, afin de combler le poste laissé vacant par la démission de Manon Brouillette. « Forte d'une expérience de plus de 30 années en tant que cadre pour des institutions financières, dont 12 années à la Caisse de dépôt et placement du Québec, madame Colpron siège actuellement aux conseils d'administration du Fonds de solidarité FTQ, de la Banque de l'infrastructure du Canada et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) », a déclaré le très honorable Brian Mulroney, président du conseil d'administration de Québecor et de Québecor Média. « Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur la collaboration et l'expertise de madame Colpron au sein du conseil de Québecor. Au nom des membres du conseil, je remercie également madame Brouillette pour sa contribution à titre de membre du conseil et, auparavant, à titre de présidente et chef de la direction de Vidéotron », a souligné Brian Mulroney.

« La Société suit l'évolution de la situation liée au virus COVID-19 et s'assure de prendre les mesures nécessaires pour prévenir la propagation de ce virus auprès de ses employés et du public. Du point de vue financier, cette situation n'aura vraisemblablement pas d'incidence importante sur l'entreprise, bien que notre secteur Sports et divertissement pourrait être impacté si la situation devait s'aggraver au Québec », a commenté Pierre Karl Péladeau.

« Alors que nous entamons une nouvelle décennie, nous demeurons axés sur nos priorités stratégiques et sur l'efficacité de nos activités opérationnelles tout en continuant d'investir dans la croissance de nos secteurs porteurs afin de créer de la valeur au bénéfice de nos clients, employés et actionnaires », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers de Québecor – 2015 à 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus	4 293,8	4 181,0	4 125,1	4 057,1	3 901,9
BAIIA ajusté	1 879,5	1 776,3	1 659,5	1 597,1	1 512,8
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	555,3	400,2	375,9	233,1	183,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	652,8	403,7	390,7	233,9	169,7
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	581,0	469,8	348,2	343,9	258,1
Par action de base :					
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	2,17	1,67	1,55	0,96	0,75
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2,55	1,69	1,62	0,96	0,69
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	2,27	1,96	1,44	1,41	1,05

Activités abandonnées

Le 24 janvier 2019, Vidéotron a vendu les activités de ses centres de données 4Degrés Colocation pour un montant de 261,6 M\$, entièrement payé en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ a également été payé par Vidéotron au cours du deuxième trimestre 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. La détermination du produit final de la vente est, par ailleurs, assujettie à certains ajustements en fonction de la réalisation de conditions ultérieures, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 années. Par conséquent, un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019, tandis qu'un montant de 53,1 M\$ provenant du produit reçu à la date de la transaction a été différé quant à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces activités ont été reclassés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés. Dans ce communiqué, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média sont comprises dans l'analyse des résultats par secteurs d'activité.

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de la norme IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de l'IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est dorénavant comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisque selon la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon l'ancienne norme ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation. Une description des nouvelles règles ainsi que le détail des ajustements rétroactifs des données comparatives sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés de Québecor de l'exercice 2019 et dans la section « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion de Québecor pour la même période.

Le tableau 2 présente les données des obligations locatives par secteur aux 31 décembre 2018 et 2017, comptabilisées dans le cadre de l'adoption rétroactive de l'IFRS 16.

Tableau 2

Obligations locatives par secteur
(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre		31 décembre		31 décembre
	2019		2018		2017
Télécommunications	114,2	\$	122,6	\$	143,4
Média	13,5		13,7		16,6
Sports et divertissement	40,8		39,7		41,6
Siège social et éliminations	(30,6)		(31,6)		(33,7)
Total	137,9	\$	144,4	\$	167,9

Afin d'expliquer l'effet des options retenues dans la mise en application d'une modification de méthodes comptables, le tableau 4 présente également le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, comme permis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Revenus de 4,29 G\$, en hausse de 112,8 M\$ (2,7 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (98,4 M\$ ou 2,9 % des revenus du secteur), Sports et divertissement (10,1 M\$ ou 5,5 %) et Média (9,4 M\$ ou 1,3 %).

BAlIA ajusté de 1,88 G\$, en hausse de 103,2 M\$ (5,8 %). BAlIA ajusté en hausse de 147,4 M\$ (8,5 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- Hausse dans le secteur Télécommunications (87,8 M\$ ou 5,1 % du BAlIA ajusté du secteur). BAlIA ajusté en hausse de 126,4 M\$ (7,5 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAlIA ajusté dans le secteur Média (14,8 M\$ ou 24,7 %).
- Écart favorable au siège social (3,8 M\$) expliqué principalement par une baisse des coûts de rémunération à base d'actions.
- Diminution du BAlIA ajusté dans le secteur Sports et divertissement (3,2 M\$ ou -30,5 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec Média a entraîné un écart favorable de 7,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions en 2019, par rapport à 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québec ont entraîné un écart défavorable de 1,6 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société en 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 652,8 M\$ (2,55 \$ par action de base) en 2019, contre 403,7 M\$ (1,69 \$ par action de base) en 2018, soit une hausse de 249,1 M\$ (0,86 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent surtout par :
 - la hausse de 103,2 M\$ du BAlIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 93,7 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - l'écart favorable de 54,8 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 54,7 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 32,6 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.
- L'écart défavorable s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 42,9 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 652,8 M\$ en 2019, contre 401,3 M\$ en 2018, soit une augmentation de 251,5 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 581,0 M\$ (2,27 \$ par action de base) en 2019, contre 469,8 M\$ (1,96 \$ par action de base) en 2018, soit une hausse de 111,2 M\$ (0,31 \$ par action de base), ou de 23,7 %.

Comparaison des quatrièmes trimestres 2019 et 2018

Revenus de 1,14 G\$, en hausse de 49,1 M\$ (4,5 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (42,5 M\$ ou 4,9 % des revenus du secteur), Média (10,0 M\$ ou 5,1 %), et Sports et divertissement (1,2 M\$ ou 2,2 %).

BAlIA ajusté de 494,5 M\$, en hausse de 34,0 M\$ (7,4 %). BAlIA ajusté en hausse de 44,5 M\$ (9,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- BAlIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 27,3 M\$ (6,3 %). BAlIA ajusté du secteur en hausse de 36,8 M\$ (8,6 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAlIA ajusté dans le secteur Média (6,8 M\$ ou 23,9 %).
- Écart favorable au siège social (0,6 M\$).
- Baisse du BAlIA ajusté dans le secteur Sports et divertissement (0,7 M\$ ou -21,2 %).

- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 2,1 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au quatrième trimestre 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 1,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au quatrième trimestre 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 145,1 M\$ au quatrième trimestre 2019 (0,57 \$ par action de base), contre 117,5 M\$ (0,46 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit un écart favorable de 27,6 M\$ (0,11 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent surtout par :
 - la hausse de 34,0 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - la baisse de 5,4 M\$ liée à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments ;
 - la diminution de 5,0 M\$ des frais financiers ;
 - la baisse de 4,1 M\$ de la charge d'amortissement.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - l'augmentation de 13,7 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 4,0 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 1,6 M\$ sans incidence fiscale.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 145,1 M\$ au quatrième trimestre 2019, contre 116,9 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 28,2 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 159,6 M\$ (0,63 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2019, contre 132,9 M\$ (0,52 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 26,7 M\$ (0,11 \$ par action de base), ou de 20,1 %.

Opérations financières

- Le 21 février 2020, Groupe TVA a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie pour proroger la date d'échéance de février 2020 à février 2021, ainsi que de réduire le montant de cette facilité de crédit de 150,0 M\$ à 75,0 M\$ et de modifier certaines conditions de la facilité. Le 13 février 2019, Groupe TVA avait modifié cette facilité de crédit renouvelable garantie afin de proroger son échéance jusqu'en février 2020 et de modifier certaines conditions de la facilité.
- Le 8 octobre 2019, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,50 % et échéant le 15 janvier 2030, pour un produit net de 790,7 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,3 M\$. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement principalement pour rembourser une partie des montants dus sur sa facilité de crédit renouvelable garantie.
- Le 15 juillet 2019, Québecor Média a remboursé par anticipation le solde de son prêt à terme « B » et réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 340,9 M\$.
- Le 15 février 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ en prorogeant son échéance jusqu'en juillet 2022 et en modifiant certaines conditions de la facilité.

Enchères de spectre dans la bande de 600 MHz.

Achat par Vidéotron, le 10 avril 2019, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de licences de spectre mobile commercial d'ISDE Canada. Ces licences ont été acquises au coût de 255,8 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.

Dividendes

Le 11 mars 2020, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 21 avril 2020 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 27 mars 2020. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 7 août 2019, le conseil d'administration de Québecor a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,2 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2019. Les rachats pourront être effectués entre les 15 août 2019 et 14 août 2020, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

En 2019, la Société a racheté et annulé 3 107 356 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 94,6 M\$ (11 390 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 291,7 M\$ en 2018). L'excédent de 76,3 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en augmentation du déficit (réduction des bénéfices non répartis de 257,6 M\$ en 2018).

En 2019, 680 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 8,3 M\$ (100 000 actions catégorie B pour une contrepartie en espèces de 1,3 M\$ en 2018). À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté 12,7 M\$ (1,2 M\$ en 2018) et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats de l'exercice 2019 et du quatrième trimestre 2019 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 12 mars 2020, à 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour l'exercice 2019 et le quatrième trimestre 2019, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, code d'accès pour les participants et code d'accès à l'enregistrement 48006#, entre les 12 mars 2020 et 11 juin 2020. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à fidéliser les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques liés aux interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseaux, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies et l'instabilité politique dans certains pays, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez

vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 12 mars 2020 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>.

Suivez-nous sur Twitter : <www.twitter.com/Quebecor>.

– 30 –

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2019 et 2018 présentées dans le tableau 3 proviennent des états consolidés des résultats non audités.

Tableau 3

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	1 803,4	\$ 1 715,6	\$ 462,7	\$ 435,4
Média	74,8	60,0	35,3	28,5
Sports et divertissement	7,3	10,5	2,6	3,3
Siège social	(6,0)	(9,8)	(6,1)	(6,7)
	1 879,5	1 776,3	494,5	460,5
Amortissement	(750,4)	(753,1)	(186,3)	(190,4)
Frais financiers	(327,5)	(332,0)	(81,4)	(86,4)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(6,5)	(61,3)	(14,6)	(10,6)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(28,6)	(29,1)	(1,6)	(7,0)
Impôts sur le bénéfice	(205,7)	(162,8)	(60,3)	(46,6)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	97,5	3,8	-	1,1
Bénéfice net	658,3	\$ 441,8	\$ 150,3	\$ 120,6

BAIIA ajusté sans retraitement des données comparatives

Le tableau 4 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Tableau 4

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	1 803,4	\$ 1 677,0	\$ 462,7	\$ 425,9
Média	74,8	55,3	35,3	27,5
Sports et divertissement	7,3	5,0	2,6	1,9
Siège social	(6,0)	(5,2)	(6,1)	(5,3)
	1 879,5	1 732,1	494,5	450,0
Amortissement	(750,4)	(720,2)	(186,3)	(182,2)
Frais financiers	(327,5)	(323,5)	(81,4)	(84,4)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(6,5)	(61,3)	(14,6)	(10,6)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(28,6)	(29,8)	(1,6)	(7,7)
Impôts sur le bénéfice	(205,7)	(161,9)	(60,3)	(46,4)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	97,5	3,8	-	1,1
Bénéfice net	658,3	\$ 439,2	\$ 150,3	\$ 119,8

Flux de trésorerie d'exploitation consolidés

Les flux de trésorerie d'exploitation consolidés représentent le BAIIA ajusté moins les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, incluant les montants liés à la variation nette courante des créiteurs afférents, mais excluant les acquisitions ou les renouvellements de licences. Les flux de trésorerie d'exploitation consolidés représentent les fonds totaux disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, les remboursements de la dette à long terme et les rachats d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation consolidés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation consolidés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de tous les secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation consolidés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 5 présente le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation consolidés avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés de Québecor.

Tableau 5

Flux de trésorerie d'exploitation consolidés et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2019	2018
Flux de trésorerie d'exploitation consolidé		
BAIIA ajusté	1 879,5 \$	1 776,3 \$
Acquisitions d'immobilisations ¹	(486,2)	(552,7)
Acquisitions d'actifs incorporels ^{2,3}	(249,1)	(211,3)
	1 144,2	1 012,3
Plus (moins)		
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(319,4)	(324,9)
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(9,8)	(14,2)
Impôts exigibles	(107,9)	(154,9)
Autres	(1,3)	(4,6)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(229,3)	146,3
Acquisitions d'immobilisations ¹	486,2	552,7
Acquisitions d'actifs incorporels ^{2,3}	249,1	211,3
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	1 211,8 \$	1 424,0 \$

¹ Incluant une baisse des acquisitions d'immobilisations de 15,4 M\$ en 2019 (hausse de 3,2 M\$ en 2018) liée à la variation nette courante des créiteurs afférents.

² Incluant une hausse des acquisitions d'actifs incorporels de 8,0 M\$ en 2019 (13,9 M\$ en 2018) liée à la variation nette courante des créiteurs afférents.

³ Excluant le rachat de licences de spectre au montant de 255,8 M\$ en 2019 (aucun en 2018).

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2019 et 2018 présentées dans le tableau 6 proviennent des états consolidés des résultats non audités.

Tableau 6

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	581,0	469,8	159,6	132,9
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(6,5)	(61,3)	(14,6)	(10,6)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(28,6)	(29,1)	(1,6)	(7,0)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	8,0	19,0	1,4	1,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	1,4	1,8	0,3	–
Activités abandonnées	97,5	3,5	–	1,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	652,8	403,7	145,1	117,5

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de Club illico, et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	2019	2018	2019	2018
		(retraités)		(retraités)
Revenus	1 136,2	1 087,1	4 293,8	4 181,0
Coûts liés au personnel	184,2	174,4	700,8	700,5
Achats de biens et services	457,5	452,2	1 713,5	1 704,2
Amortissement	186,3	190,4	750,4	753,1
Frais financiers	81,4	86,4	327,5	332,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	14,6	10,6	6,5	61,3
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	1,6	7,0	28,6	29,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	210,6	166,1	766,5	600,8
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	(7,2)	1,7	107,9	154,9
Différés	67,5	44,9	97,8	7,9
	60,3	46,6	205,7	162,8
Bénéfice lié aux activités poursuivies	150,3	119,5	560,8	438,0
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	1,1	97,5	3,8
Bénéfice net	150,3	120,6	658,3	441,8
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	145,1	116,4	555,3	400,2
Participations ne donnant pas le contrôle	5,2	3,1	5,5	37,8
Bénéfice net attribuable aux				
Actionnaires	145,1	117,5	652,8	403,7
Participations ne donnant pas le contrôle	5,2	3,1	5,5	38,1
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	0,57	0,45	2,17	1,67
Tiré des activités abandonnées	-	0,01	0,38	0,02
Bénéfice net	0,57	0,46	2,55	1,69
Dilué :				
Tiré des activités poursuivies	0,57	0,45	2,17	1,66
Tiré des activités abandonnées	-	0,01	0,38	0,02
Bénéfice net	0,57	0,46	2,55	1,68
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	254,8	255,1	255,6	239,3
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	255,0	255,5	255,8	239,8

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	2019	2018 (retraités)	2019	2018 (retraités)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	150,3	\$ 119,5	\$ 560,8	\$ 438,0
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	2,2	34,7	73,8	(10,1)
Impôts différés	1,9	(10,8)	(2,8)	(5,7)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Perte sur réévaluation	(70,1)	(6,1)	(70,1)	(6,1)
Impôts différés	18,7	1,7	18,7	1,7
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	-	-	(1,1)	-
Impôts différés	-	-	0,7	-
	(47,3)	19,5	19,2	(20,2)
Résultat global lié aux activités poursuivies	103,0	139,0	580,0	417,8
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	1,1	97,5	3,8
Résultat global	103,0	\$ 140,1	\$ 677,5	\$ 421,6
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	97,2	\$ 135,7	\$ 573,9	\$ 387,4
Participations ne donnant pas le contrôle	5,8	3,3	6,1	30,4
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	97,2	\$ 136,8	\$ 671,4	\$ 390,9
Participations ne donnant pas le contrôle	5,8	3,3	6,1	30,7

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 décembre 2019

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	908,6	\$ 208,0	\$ 54,7	\$ (35,1)	\$ 1 136,2
Coûts liés au personnel	106,8	57,8	9,5	10,1	184,2
Achats de biens et services	339,1	114,9	42,6	(39,1)	457,5
BAlIA ajusté ¹	462,7	35,3	2,6	(6,1)	494,5
Amortissement					186,3
Frais financiers					81,4
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					14,6
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					1,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					210,6
					\$
Acquisitions d'immobilisations	115,6	\$ 8,1	\$ 0,2	\$ 0,4	\$ 124,3
Acquisitions d'actifs incorporels	65,7	5,7	0,6	0,4	72,4

Trois mois terminés le 31 décembre 2018
(retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	866,1	\$ 198,0	\$ 53,5	\$ (30,5)	\$ 1 087,1
Coûts liés au personnel	95,4	57,5	9,3	12,2	174,4
Achats de biens et services	335,3	112,0	40,9	(36,0)	452,2
BAlIA ajusté ¹	435,4	28,5	3,3	(6,7)	460,5
Amortissement					190,4
Frais financiers					86,4
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					10,6
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					7,0
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					166,1
					\$
Acquisitions d'immobilisations	123,9	\$ 9,9	\$ 0,8	\$ -	\$ 134,6
Acquisitions d'actifs incorporels	69,5	1,2	0,8	(1,4)	70,1

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Douze mois terminés le 31 décembre 2019

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	3 480,4	\$ 738,0	\$ 192,2	\$ (116,8)	\$ 4 293,8
Coûts liés au personnel	398,6	228,6	38,6	35,0	700,8
Achats de biens et services	1 278,4	434,6	146,3	(145,8)	1 713,5
BAIIA ajusté ¹	1 803,4	74,8	7,3	(6,0)	1 879,5
Amortissement					750,4
Frais financiers					327,5
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					6,5
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					28,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					766,5
					\$
Acquisitions d'immobilisations	476,8	\$ 21,8	\$ 1,3	\$ 1,7	\$ 501,6
Acquisitions d'actifs incorporels	468,0	24,8	3,5	0,6	496,9

Douze mois terminés le 31 décembre 2018
(retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	3 382,0	\$ 728,6	\$ 182,1	\$ (111,7)	\$ 4 181,0
Coûts liés au personnel	387,1	234,4	38,8	40,2	700,5
Achats de biens et services	1 279,3	434,2	132,8	(142,1)	1 704,2
BAIIA ajusté ¹	1 715,6	60,0	10,5	(9,8)	1 776,3
Amortissement					753,1
Frais financiers					332,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					61,3
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					29,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					600,8
					\$
Acquisitions d'immobilisations	513,2	\$ 28,7	\$ 1,5	\$ 6,1	\$ 549,5
Acquisitions d'actifs incorporels	190,2	4,8	3,5	(1,1)	197,4

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié activités abandonnées.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2017, tel que présenté précédemment	313,9	\$ 3,5	\$ 601,9	\$ (50,7)	\$ 540,4	\$ 1 409,0
Modifications de conventions comptables	-	-	(7,2)	-	(4,8)	(12,0)
Solde au 31 décembre 2017, retraité	313,9	3,5	594,7	(50,7)	535,6	1 397,0
Bénéfice net	-	-	403,7	-	38,1	441,8
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(12,8)	(7,4)	(20,2)
Émission d'actions catégorie B	786,1	1,2	-	-	-	787,3
Dividendes	-	-	(46,3)	-	(9,4)	(55,7)
Rachat d'actions catégorie B	(34,1)	-	(257,6)	-	-	(291,7)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(1 202,4)	(19,2)	(468,4)	(1 690,0)
Solde au 31 décembre 2018	1 065,9	4,7	(507,9)	(82,7)	88,5	568,5
Bénéfice net	-	-	652,8	-	5,5	658,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	18,6	0,6	19,2
Émission d'actions catégorie B	8,3	12,7	-	-	-	21,0
Dividendes	-	-	(100,3)	-	-	(100,3)
Rachat d'actions catégorie B	(18,3)	-	(76,3)	-	-	(94,6)
Solde au 31 décembre 2019	1 055,9	\$ 17,4	\$ (31,7)	\$ (64,1)	\$ 94,6	\$ 1 072,1

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
		(retraités)		(retraités)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice lié aux activités poursuivies	150,3	\$ 119,5	\$ 560,8	\$ 438,0
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	148,0	153,5	598,2	611,2
Amortissement des actifs incorporels	29,6	27,8	116,7	105,5
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	8,7	9,1	35,5	36,4
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	14,6	10,6	6,5	61,3
Dépréciation d'actifs	-	-	18,8	14,9
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	2,0	1,8	8,1	7,1
Impôts différés	67,5	44,9	97,8	7,9
Autres	0,6	0,2	(1,3)	(4,6)
	421,3	367,4	1 441,1	1 277,7
Variation nette hors caisse liée aux activités d'exploitation	(58,2)	(43,0)	(229,3)	146,3
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	363,1	324,4	1 211,8	1 424,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises	-	(3,1)	(35,6)	(10,3)
Dispositions d'entreprises	-	-	260,7	-
Acquisitions d'immobilisations	(124,3)	(134,6)	(501,6)	(549,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(72,4)	(70,1)	(496,9)	(197,4)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,0	3,0	4,2	9,4
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(1 540,0)
Autres	(5,6)	(10,1)	(30,6)	(11,3)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	(201,3)	(214,9)	(799,8)	(2 299,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	1,1	2,6	5,1	23,5
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(870,8)	19,5	(589,5)	565,8
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	790,7	-	790,7	-
Remboursement de la dette à long terme	(45,2)	(4,1)	(488,6)	(20,5)
Remboursement des obligations locatives	(9,5)	(10,4)	(39,4)	(40,0)
Remboursement des débiteures convertibles	-	-	-	(158,4)
Règlement de contrats de couverture	(0,8)	(0,8)	90,0	(1,6)
Émission d'actions catégorie B	5,6	-	8,3	1,3
Rachat d'actions catégorie B	(14,1)	(105,4)	(94,6)	(291,7)
Dividendes	(28,7)	(14,2)	(100,3)	(46,3)
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(9,4)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement poursuivies	(171,7)	(112,8)	(418,3)	22,7
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	(9,9)	(3,3)	(6,3)	(852,4)
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités abandonnées	-	1,4	(0,7)	8,5
Espèces et quasi-espèces au début de la période	23,9	22,9	21,0	864,9
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	14,0	\$ 21,0	\$ 14,0	\$ 21,0
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	5,1	\$ 20,2	\$ 5,1	\$ 20,2
Quasi-espèces	8,9	0,8	8,9	0,8
	14,0	\$ 21,0	\$ 14,0	\$ 21,0
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	103,9	\$ 118,7	\$ 307,2	\$ 324,8
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	3,0	5,6	238,0	18,0

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2019	2018	2017
		(retraités)	(retraités)
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	14,0	21,0	864,9
Débiteurs	548,0	553,8	543,4
Actifs liés à des contrats	168,3	144,4	132,8
Impôts sur le bénéfice	19,1	4,8	29,3
Stocks	240,4	203,1	199,3
Autres éléments d'actif à court terme	121,2	101,5	106,4
Actifs destinés à la vente	-	95,0	-
	1 111,0	1 123,6	1 876,1
Actif à long terme			
Immobilisations	3 415,9	3 467,3	3 610,1
Actifs incorporels	1 444,0	1 135,3	983,1
Écart d'acquisition	2 692,9	2 678,3	2 695,8
Actif liés au droit d'utilisation	110,4	112,6	133,5
Instruments financiers dérivés	679,8	887,0	591,8
Impôts différés	31,2	51,8	33,2
Autres éléments d'actif	240,7	201,6	185,1
	8 614,9	8 533,9	8 232,6
Total de l'actif	9 725,9	9 657,5	10 108,7
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	29,4	24,3	0,8
Créditeurs, charges à payer et provisions	809,6	830,8	762,7
Revenus différés	332,7	340,7	346,8
Impôts sur le bénéfice	4,2	119,2	13,3
Débiteures convertibles	-	-	450,0
Dérivés incorporés liés aux débiteures convertibles	-	-	442,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	57,2	57,9	20,4
Tranche à court terme des obligations locatives	31,3	36,0	39,8
Passifs destinés à la vente	-	6,6	-
	1 264,4	1 415,5	2 076,0
Passif à long terme			
Dette à long terme	5 900,3	6 370,3	5 516,2
Instruments financiers dérivés	2,1	-	34,1
Débiteures convertibles	150,0	150,0	-
Obligations locatives	106,6	108,4	128,1
Impôts différés	859,2	775,9	744,9
Autres éléments de passif	371,2	268,9	212,4
	7 389,4	7 673,5	6 635,7
Capitaux propres			
Capital-actions	1 055,9	1 065,9	313,9
Surplus d'apport	17,4	4,7	3,5
(Déficit) bénéfices non répartis	(31,7)	(507,9)	594,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(64,1)	(82,7)	(50,7)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	977,5	480,0	861,4
Participations ne donnant pas le contrôle	94,6	88,5	535,6
	1 072,1	568,5	1 397,0
Total du passif et des capitaux propres	9 725,9	9 657,5	10 108,7